

**Inventaire du fonds d'archives
de la famille AYMAR et d' EIMAR de JABRUN
XIIIème-XXème siècles**



Armes des AYMAR et EIMAR (peintes sur bois, fin XIXème siècle).

Avertissement

Les archives conservées dans la famille d'EIMAR de JABRUN viennent d'être léguées par Benoît d'EIMAR de JABRUN à l'Association des descendants et amis des EIMAR, en vue de leur don aux Archives départementales de la Lozère.

Ce choix comporte donc deux niveaux de décision: le legs à l'Association, puis le don que l'Association a décidé faire aux Archives du Département de la Lozère, dans les fonds privés, vu que leur contenu concerne majoritairement le Gévaudan, puis la Lozère.

Les archives EIMAR concernent un fonds déjà donné au Département de la Lozère, le fonds de CHAPEL d'ESPINASSOUX, par la famille AUGIER de CRÉMIERS, descendante des CHAPEL d'ESPINASSOUX et des EIMAR de JABRUN.

La décision de donner aux Archives départementales par l'Association des descendants et amis des EIMAR a été prise à l'unanimité des membres présents et représentés, lors de de son Assemblée générale du 9 janvier 2016 à Boulogne-Billancourt.

Précisons que les archives recensées dans ce qui reste du fonds AYMAR et EIMAR de JABRUN comportent d'importantes correspondances avec les autres branches et rameaux qui en descendent:

- Les BLANQUET de ROUVILLE et du CHAYLA,
- Les EIMAR de PALAMINY,
- Les BASTARD,
- Les RETZ de MALEVIEILLE,
- Les NOGARET,
- Les BONNET de PAILLERETS,

- Les CHAPEL d' ESPINASSOUX,
- Les ROUQUETTE du CAMBON,
- Les ROQUEFEUIL et du BOUSQUET,
- Les PATRIS, COMBES de PATRIS, du PIN de La GUÉRIVIÈRE, etc.
ainsi que tous les nombreux rameaux qui en sont issus.

Deux faits sont à signaler en préalable à l'examen du fonds AYMAR - d'EIMAR de JABRUN:

- La destruction volontaire par le feu de toutes les correspondances et pièces d'État civil protestant par le zèle regrettable de Justine d'EIMAR (1790-1860), qualifié de «*sacrilège*» par sa nièce, Flavie d'EIMAR de JABRUN (1834-1898), dans une lettre datée de 1895 à son cousin de la branche aînée, Gaston EIMAR marquis de PALAMINY.

- Les déménagements successifs du rameau aîné de la branche d'EIMAR de JABRUN -archives comprises- du *Lignon* à Marvejols en 1922 pour Orléans (Loiret), puis *Les Deniaux*, commune de Coullons (Loiret), puis en 1962 à *La Ballière*, sur la même commune, encore en 1970, le mas de *La Planque*, commune de Peyrolles (Gard), et enfin Bruyères-et-Montbérault près de Laon dans l'Aisne. Ces déménagements successifs ont quelque peu désorganisé le premier reclassement des archives en question.

En 1982, dès avant le décès d' Henry baron d' EIMAR de JABRUN (1911-1982) à *La Planque*, un premier pré-inventaire des archives subsistantes a été entrepris, en sériant les différentes pièces dans 15 cartons à archiver. A cette occasion, il a été constaté qu'une partie des archives avaient été endommagées par des rongeurs et des insectes. Mais l'essentiel du fonds restant a pu être mis en sécurité. Ce pré-inventaire s'est attaché à respecter les premiers classements entrepris successivement par Flavie d'EIMAR de JABRUN (1834-1898), à la suite des destructions des pièces protestantes opérées par sa tante Justine d'EIMAR, puis par son neveu, le père Paul d'EIMAR de JABRUN, jésuite (1875-1939).

Contrats, terriers, quittances, censives, charges d'Ancien Régime, nominations diverses, successions, faire-parts, correspondances, photographies sur plaques, photographies anciennes... permettent de suivre, outre la destination des biens du Gévaudan et de la Lozère, en 500 ans d'histoire familiale, plus de quatorze générations à ce jour.

A la suite de la création de l'Association des descendants et amis des EIMAR en 1993 et de la première rencontre familiale des branches en 1995, un ouvrage «*Les EIMAR en Gévaudan, 500 ans de présence*» a été publié en 1998 par souscription sous l'égide de l'Association.

Depuis la seconde rencontre des EIMAR, toujours en Lozère en 2005, un site internet -eimar.fr- a été créé. Sa rubrique «*histoire*» est consultable et permet de découvrir nombre de pièces déjà numérisées et d'actualiser le livre familial de 1998, au gré des découvertes et recherches complémentaires, notamment dans les rameaux BONNET de PAILLERETS et la branche EIMAR de PALAMINY.

En outre, un programme de restauration des tableaux (huiles sur toile, sur bois et pastels) a été initié. Il a permis de recenser un nombre appréciable d'oeuvres conservées dans les différents rameaux familiaux.

Il en va de même avec l'ouverture d'un inventaire du mobilier AYMAR-EIMAR, reprenant et complétant celui qui fut dressé en 1817 en vue de la longue et épineuse succession de Jacques-Dominique, Marie d'EIMAR (1748-1810).

Riche en événements familiaux, malgré la perte irréparable des archives protestantes, qui laisse encore des points d'interrogations sur l'origine des AYMAR en Oisans, ce fonds reflète une évolution des modes de vie, des valeurs familiales, des choix courageux par certains membres de cette famille. Trois d'entre eux décidèrent, sous la Révolution, de ne pas

émigrer pour apporter à la nation leur expérience de juristes, tel Jacques-Dominique, Marie d'EIMAR (1748-1810), qui réchappa de peu à la guillotine, suite au 9 Thermidor (1794), ainsi que son beau-frère, Claude BONNET de PAILLERETS (1736-1817). Tous deux habitaient Marvejols avec une grande partie de leur famille. Citons aussi leur neveu, Pierre-Barthélemy de NOGARET (1762-1841), qui fut membre du *Conseil des Cinq-Cents*, devint préfet de l'Empire, puis député de l'Aveyron.

Autre choix courageux: celui de Xavier EIMAR de JABRUN (1794-1880), délégué de la Guadeloupe à l'Assemblée nationale; il défendit avec résolution, aux côtés de BROGLIE et de MONTALEMBERT, la Loi d'abolition de l'esclavage en 1848.

Toute la correspondance avec une assez vaste parentèle sera ainsi consultable, tant pour les descendants qui en feront la demande que pour les étudiants, universitaires chercheurs. Cette correspondance concerne la Métropole, les Antilles françaises, l'Angleterre, l'Écosse, etc.

Il restera à mettre en perspective les fonds familiaux conservés dans la branche EIMAR de PALAMINY et dans les importants rameaux BONNET de PAILLERETS et de NOGARET qui se rattachent à la branche cadette des EIMAR de JABRUN. Pour le rameau BONNET de PAILLERETS, le présent inventaire portera, de façon complémentaire, sur les pièces qui le composent et qui resteront pour l'heure conservées à Marvejols, dans la maison familiale de la place Henri-Cordesse.

Enfin, signalons que ce don aux Archives départementales est accompagné du présent inventaire, établi sur le conseil des directeurs des Archives départementales de la Lozère et de la Haute-Loire. Ceci, afin de le rendre consultable par la communauté des historiens et chercheurs, telle l'universitaire sarde, Mme Sara COSSU, qui vient de publier une thèse sur les français ayant investi en Sardaigne: on y trouve, comme l'attestent plusieurs lettres, la mention -à plusieurs reprises- de Xavier EIMAR de JABRUN, planteur à la Guadeloupe et maire de La Baie-Mahault...

Nombre d'autres centres d'intérêt émergent de ce fonds, notamment sur la période contemporaine du XXème siècle: récits-mémoires de la Guerre de 1914-18 (Correspondance de Yolande et Henri BONNET de PAILLERETS, notes de campagnes d'Aubin d'EIMAR de JABRUN, etc.), mémoires de membres de la famille ayant vécu l'exode, la débâcle de juin 1940 (Clotilde de CHALAIN (1913-2012), Henry d'EIMAR de JABRUN (1991-1982), etc.). On pourra s'arrêter en particulier sur la correspondance, intéressante à plein d'égards, du Père Louis d'EIMAR de JABRUN (1883-1943), jésuite, qui développa un apostolat pionnier à Bordeaux auprès des dockers, des gitans et du monde de la prostitution. Il anima en outre, avec sens inné du devoir, le réseau de résistance de Bordeaux. Une dénonciation lui valut d'être arrêté, puis déporté au camp de *Buchenwald*, où il mourut martyr dans la nuit de Noël 1943 (cf. Albert BESSIÈRES «*Le Père Louis de JABRUN*» (Éditions du Témoignage chrétien, 1947).

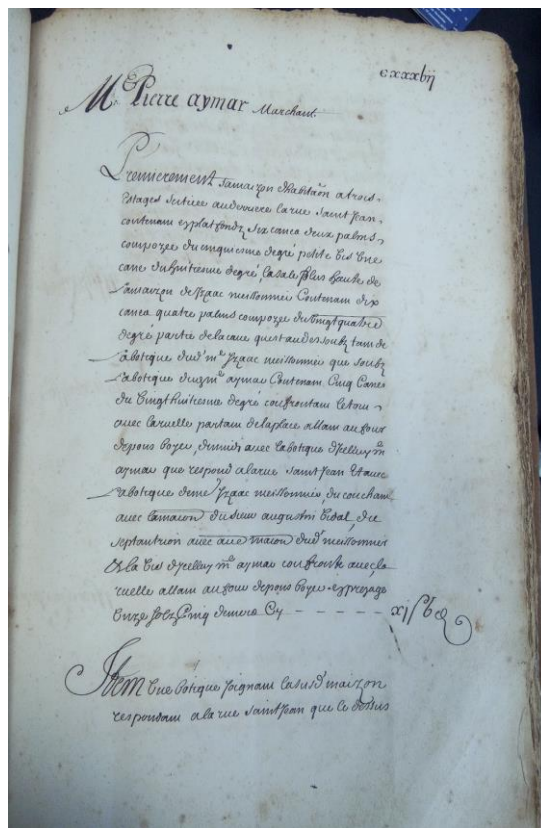
L'Association des descendants et amis des EIMAR, dont les membres m'ont confié la présidence, est heureuse de sauvegarder son patrimoine familial dans de bonnes conditions, mais non-moins heureuse de mettre à disposition des universitaires chercheurs qui le souhaiteront un patrimoine écrit et figuré qui aurait pu rester dispersé et menacé.

J'adresse un grand merci aux donateurs et aux membres de l'Association qui ont su prendre à temps la bonne décision de mettre à l'abri, puis en perspective, notre patrimoine familial en vue de le faire connaître tant aux générations futures de chaque branche qu'à autrui.

En votre nom à tous, membres de notre Association, j'adresse à la Présidente du

Département de la Lozère, Madame Sophie PANTEL, et au Directeur des Archives départementales de la Lozère, M. Benoît LAIGUÉDÉ, nos remerciements d'accueillir ce fonds et nos souhaits de contribuer ainsi au développement des connaissances sur le Département de la Lozère, qui reste certes le moins peuplé de France, mais pas le moins dépourvu d'histoire et d'enrichissement de tous ces centres d'intérêt.

Au Monastier, Bourgs-sur-Colagne,
 Le 15 juin 2016
 Didier DASTARAC



Compoix de Marvejols, description des biens, sis dans la ville, de Pierre AYMAR (v. 1565+ 1642).